

Participations financières proposées

Validité du 1er mai au 31/12/2016

Informatique / Internet

Séance individuelle (durée 1h30 à 2 heures).

Adhérents

Personne morale : 30 €

Personne physique : 25 €

Senior /retraité : 20 €

Bénévole associatif : 15 €

(secteur Entraide, Action Sociale).

Demandeur d'emploi : 10 €

(bénéficiaire de minimas sociaux).

Non adhérents

Personnes physiques : 30 €

Personnes morales : 40 €

Création de site Web / Blog

Les ateliers de création de site Web ou Blog font l'objet d'un devis.

Le forfait de base est établi à 200 € (5 pages).

Les options

Formation complémentaire

Forfait de base pour 2 heures : 50 €

Option mise à jour de site : 12,5 € par mois pour un contrat annuel - forfait 150 €

Cotisations*

Membres Actifs : 50 €

Membres Usagers

Personne morale : 50 €

Personne physique : 30 €

(particulier)

Retraité : 25 €

Bénévole d'association : 25 €

(secteur Entraide, Action Sociale)

Demandeur d'emploi : 15 €

(bénéficiaire de minimas sociaux)

**Les demandes d'adhésion sont examinées après un entretien préalable et soumises à l'approbation du Conseil d'Administration conformément à nos statuts.*

Membres Associés : pas de cotisation
Coût des séances collectives sur devis et selon prestations/projet. Base : 50 €/heure

Frais de déplacement à domicile ou à votre site professionnel

Forfait de base : 6 euros

Au-delà de 12 kms aller/retour

de notre siège social (Tuquet Sud Bergerac)
Le barème kilométrique applicable est celui du Centre des Impôts de l'année en cours (0,493 € du km véhicule 4cv essence).



ARIANE MULTIMEDIA

Association Loi 1901
déclarée le 16 août 2015
sous le n° W241002641

SIRET : 813 302 288 00010

APE : 6209Z

Maison des Associations

Place Jules Ferry—24100 Bergerac

ariane-multimedia@laposte.net

<http://ariane-multimedia.fr>

L'objet de l'association

1. Participer à la réduction de la fracture numérique en facilitant l'usage des outils et supports informatiques et en encourageant la communication numérique ;

2. Favoriser le soutien aux projets multimédia individuels ou collectifs relevant des domaines du Développement Durable et de l'Économie Sociale et Solidaire ;

3. Valoriser le bénévolat associatif, le rassemblement de personnes, d'associations, de structures autour de projets et d'ateliers multimédia en favorisant la mixité sociale et générationnelle (personnes en difficultés ou isolées, demandeurs d'emploi, scolaires, retraités, bénévoles d'associations,...).

Au fil de vos



"Apprendre, c'est avoir un projet, c'est se projeter différent dans l'avenir"

Philippe MEIRIEU

Les objectifs de nos activités

1. Faciliter l'apprentissage des outils informatiques par une approche ludique et une pédagogie du projet qu'il soit personnel (biographie...) ou professionnel.
2. Animer des ateliers d'expression avec une finalité de production numérique multimédia en encourageant tant les projets individuels que collectifs (ex : création de CV vidéo pour un demandeur d'emploi...).
3. Élaborer, organiser, réaliser des projets de communication numérique en multimédia (création de sites web, de blog, création de Web radio, création de diaporamas...).
4. Animer des ateliers de soutien bureautique à des petites associations, autoentrepreneurs...
5. Encourager l'usage de logiciels libres et gratuits par des ateliers d'initiation.
6. Sensibiliser à la prévention des risques liés à l'activité physique (travail sur ordinateur, écran...).
7. Sensibiliser aux risques liés à l'usage des outils et médias numériques (sécurité et internet, droit à l'image, droit d'auteurs...).

Ariane Multimédia

- Est engagée dans une démarche d'éco-exemplarité avec le SMD3 Bergerac
- Adhère à la FFBA, Fédération Française du Bénévolat Associatif